

**Zeitschrift:** Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung  
**Herausgeber:** Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat  
**Band:** 8 (1932-1933)  
**Heft:** 20  
  
**Artikel:** Les animaux dans les armées britanniques pendant la Grande guerre  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-710496>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

un gouvernement provisoire, une garde nationale disciplinée formant la haie d'honneur et tout un peuple l'accueillant comme on accueille un libérateur.

Pourtant les Genevois ne touchaient point encore au but. Leur République se réveillait de sa longue léthargie; les préfets impériaux s'étaient éloignés; les régies françaises avaient emporté leurs caisses par delà la frontière sous les yeux indulgents de la milice genevoise; les Autrichiens, les « Kaiserlicks », qui remplacèrent un temps la garnison française, se dispersèrent à leur tour: le sort de Genève n'était cependant pas assuré; elle demeurerait à la merci d'un nouveau coup de main et d'une vengeance redoutable. La petite République reprit alors la tradition séculaire; rêvant de consolider les anciennes alliances, une fois de plus elle se tourna du côté de la Suisse. Le 20 mai, ses députés près la Diète helvétique présentèrent son vœu d'être admise au nombre des cantons; deux jours plus tard, la Diète décrétait un envoi de troupes à Genève, comme « gage de ses intentions confédérales ».

L'espérance que ces soldats apportaient dans les plis de la bannière à croix blanche ne devait pas être déçue. Après des pourparlers rendus compliqués par la configuration géographique du territoire à incorporer au sol de la Confédération, la Diète décida, le 12 septembre, d'agréer l'Etat de Genève au nombre des cantons. L'avis officiel ne parvint que quelques jours plus tard, le 19, à Genève. Comme au 1<sup>er</sup> juin, la population se répandit dans les rues en chantant la liberté définitivement reconquise; le canon tonna; les cloches carillonnèrent; le Conseil, escorté par les officiers et par un peloton de grenadiers, fit, sur les places de la ville, la proclamation solennelle; comme au temps de Bèze et de la glorieuse Escalade, la foule se pressa dans les temples, où se tinrent des services d'actions de grâce. Les promesses du 1<sup>er</sup> juin étaient devenues la réalité bienfaisante... E. Ch.

## Un verdict d'apaisement

C'est non seulement avec une vive satisfaction, mais encore avec un réel soulagement que le peuple suisse a pris connaissance du verdict du jury et du jugement que la cour pénale fédérale a rendu le mardi 6 juin contre Nicole et quelques-uns de ses co-accusés.

Un acquittement eut signifié l'impuissance de nos autorités, désavoué l'arrestation de Nicole et ouvert de nouvelles perspectives aux champions du chambardement général; par contre, une condamnation représentait pour le communiste Nicole — on ne saurait le dénommer autrement — l'effondrement de tout l'échafaudage soigneusement construit, du haut duquel il pensait diriger « sa » révolution.

Dieu soit loué, le peuple suisse, par la voix d'un jury qui n'était pas de classe, bien que la presse de gauche ait prétendu le contraire, a montré qu'il était encore capable d'éliminer les brebis galeuses du troupeau, malgré le bourrage de crâne qu'on lui sert incessamment.

Certes, la partie a été chaude et l'antique législation fédérale, dont la révision s'est montrée absolument nécessaire, ne permettait pas l'espoir d'un succès si complet, aussi dans les milieux même où l'on espérait le plus une condamnation, on n'était que fort peu rassuré quant à l'issue du procès.

La condamnation de Nicole, si légère soit-elle, frappe au bon endroit et avec fermeté, elle est juste, parce que méritée, et elle montre par sa modération le souci qu'ont pris les juges, comme le procureur, de jeter de l'eau sur

le feu dans une cité comme la nôtre où les passions politiques sont déchaînées et ne connaissent plus de bornes. Ceci ne doit pas être reconnu comme un signe de faiblesse, mais comme une preuve qu'en Suisse, on cherche à apaiser cet éternel conflit que l'on appelle la lutte des classes et qui fait plus de mal que de bien partout où il sévit.

A l'issue du procès, un avocat de la défense a avoué, en parlant de la condamnation, que « ça n'était pas trop cher », faut-il en conclure que, rendant hommage à la modération des juges, les condamnés s'amenderont et montreront patte blanche? Non, au contraire, Nicole a déclaré, en pleine rue, à quelques manifestants, après la condamnation: « Merci de votre confiance, la lutte continue! » Et c'est cette homme que l'on tolère encore au Conseil national? C'est cet homme auquel le Conseil fédéral, lié par la loi, est tenu d'accorder sa protection dans l'accomplissement de ses fonctions parlementaires à la session de juin? Il y a de quoi en pleurer, mais c'est pourtant la vérité et nous verrons Nicole siéger en juin au Conseil national, si toutefois il en a le toupet, avec en poche une condamnation de six mois de prison pour incitation à la révolte!

Pourtant, selon les dernières nouvelles, Nicole aurait décidé de ne pas aller en cassation, il aurait par conséquent à réintégrer la prison de Saint-Antoine dans les dix jours, mais d'ici là une bonne petite maladie l'enverra à Leysin ou à Montana et empêchera comme par hasard la détention à la prison. La comédie ne fait que commencer et nous n'en sommes qu'au premier tableau.

Pour l'instant, considérons la condamnation de Nicole comme le beaume que l'on applique sur la plaie pour la cicatriser et soyons prudents et fermes si nous voulons éviter une seconde blessure. Nicole a dit: la lutte continue! nous disons: non, elle est terminée! car il y a un vaincu et un vainqueur, et il est inutile d'insister pour savoir qui de Nicole ou du peuple suisse est le vaincu. E. N.

Réd.: Cet article ayant été écrit avant que la décision du Conseil national, concernant l'exclusion de Nicole, ait été prise, nous prions le lecteur de rectifier de lui-même le paragraphe s'y rapportant.

## Les animaux dans les armées britanniques pendant la Grande guerre

Durant la guerre mondiale les forces anglaises en Europe perdirent 325,700 chevaux, alors que les pertes de ces auxiliaires furent pour l'armée française de 1'140,000, et pour l'armée allemande de quelques dizaines de milliers de plus. On doit reconnaître que l'armée anglaise n'eut jamais en service autant de chevaux que les deux autres, mais la très bonne organisation de son service vétérinaire et l'admirable appui qu'il reçut d'aides volontaires ont quand même dû être un facteur important pour la conservation des chevaux mobilisés.

Ailleurs, les services de transport des forces britanniques connurent une effrayante mortalité. Ce fut dans la campagne très dure qu'elles menèrent en Afrique, conjointement avec l'armée belge du Congo pour venir à bout des troupes coloniales allemandes, qui opposèrent une farouche résistance. Là, outre que les services vétérinaires devaient forcément être réduits à leur plus simple expression, ils allaient se trouver en face d'un mal contre lequel ils se savaient d'avance absolument désarmés: l'implacable mouche tsé-tsé, dont les troupes sous les ordres du général Smuts devaient traverser le redoutable domaine. Elles perdirent 26,000 bœufs, autant qu'elles comptaient d'hommes, ce qui permet d'apprécier les

difficultés de cette campagne coloniale. Sir John For-tescue, qui vient de faire connaître ce chiffre dans le «Blackwood's Magazine», rapporte aussi qu'un détachement égaré ne vécut, trois semaines durant, que de la chair des hippopotames qu'il massacra. Ce qui devait être autrement substantiel que les huîtres qui rendirent jadis le même service dans les mêmes circonstances, à une compagnie anglaise pendant la guerre de l'Indépendance.

En Egypte et en Palestine, l'armée anglaise utilisa plus de 72,000 chameaux. Il n'en périt qu'une dizaine de mille, nouvelle preuve des attentions dont furent entourés ces animaux qui résistent à la soif et à la faim, mais succombent comme des mouches à nombre d'affections qu'on ne sait encore guérir. Dans la même campagne, les ânes se montrèrent dignes de leur réputation de durs à cuire; en deux ans, 228 seulement périrent sur plus de 4000 enrôlés.

Détail déjà oublié: les troupes anglaises eurent encore recours aux services de rennes lors de l'expédition des Alliés dans l'extrême-nord de la Russie et à travers la Finlande. Non dépayés, ils se montrèrent d'une étonnante résistance. Un bataillon couvrit en traîneau, et en 65 heures, 182 kilomètres sans avoir un seul renne éclopé.

## SOUVENIR

Un jour, il y a de cela quelques années, en sortant de l'école primaire à 11 h., j'eus l'idée une fois de plus, d'aller me promener aux alentours de la caserne, histoire de «voir». J'aimais à regarder s'exercer les militaires, j'aimais à entendre les ordres se donner, les voir s'exécuter. Je connaissais déjà bien des choses, par exemple la consigne de la sentinelle je la savais par cœur, l'ayant maintes fois entendue à la relève.

Je m'acheminai donc d'un pas rapide dans la direction de la Pontaise. Arrivé sur la place, je remarquai tout de suite une affluence inaccoutumée: des papas sans doute, des mamans aussi. J'avisais également une classe primaire accompagnée de l'instituteur. (Il y a encore heureusement des instituteurs patriotes, qui ont le courage de leur opinion et qui ne craignent pas de montrer à leurs élèves un spectacle militaire. Cet exemple serait à recommander.) Justement les soldats arrivaient par compagnie, en gris-vert et képi (le casque n'existait pas encore) et se plaçaient sur le pré, face à la caserne. Je réussis à me faufiler parmi les spectateurs et parvins ainsi au premier rang. J'attendis. Je savais qu'il allait se passer quelque chose, mais quoi? J'aurais bien aimé le

savoir à l'avance mais n'osais questionner autour de moi.

Les soldats rectifiaient l'alignement, on entendait des ordres brefs que je ne pouvais saisir de ma place. Un groupe d'officiers à cheval arriva. Je remarquai les larges galons sur leurs casquettes. Il se plaça face au bataillon. Puis silence: Tous les hommes étaient au garde-à-vous et la fanfare se mit à jouer.

Alors subitement je compris!

Le drapeau! Je vis le drapeau qui flottait au vent, porté par un sous-officier qui s'avancait longeant le front du bataillon. Comme il était fier ce porte-drapeau et comme je l'enviais! Le moment fut solennel; instinctivement j'otai mon bérêt de la tête. Excepté la fanfare, pas un bruit, rien. Tous les regards étaient braqués sur cet emblème et il me sembla que tous, civils et militaires étaient unis dans une même pensée: la fidélité au drapeau, à la Patrie.

Je ressentis quelque chose en moi que je ne pus définir exactement. Il y avait de l'enthousiasme, de la joie, de l'orgueil aussi, de l'envie. Un désir ardent d'être utile à mon pays.

A ce moment se produisit à côté de moi un incident qui me restera toujours. Un homme qui avait cru devoir conserver son chapeau sur la tête fut remis à l'ordre par quelques personnes. Heureux temps! Combien y en a-t-il aujourd'hui qui font de même? Bien plus, combien y en a-t-il qui se découvrent devant le Drapeau?

Le voici maintenant en face du capitaine qui le salue de l'épée. Puis, continuant sa marche, le porte-drapeau vint se placer au milieu du bataillon. Le capitaine alors, adressa à la troupe une allocution que celle-ci écouta tête découverte et, au son d'une marche entraînante, le bataillon prit le départ pour le défilé en ville.

Malgré mon jeune âge, cette manifestation simple mais imposante, eut sur moi une grande influence. Depuis ce jour, je résolus d'aimer mon pays, de lui être fidèle et de faire s'il le fallait le sacrifice de ma vie.

Et je pense aux belles paroles d'Horace:

Mourir pour le pays est un si digne sort

Qu'on briguerait en foule une si belle mort.

Lieut. M. Mandrin.

## Militärische Sprüche

Wer belagert ist, kehrt sich an seinen Küchenszettel.

\* \* \*

Brav wie sein Degen.

\* \* \*

Wer wohl befiehlt, dem wird wohl gehorsamt.

Der  
**Taschenkalender**  
für schweiz. Wehrmänner  
Jahrgang  
**1933**  
Fr. 3.—

orientiert über alle Fragen unserer  
Armee übersichtlich und zuverlässig

In allen Buchhandlungen erhältlich

**Verlag Huber & Co.**  
**Frauenfeld**

## XV. Nationaler Concours hippique Thun

30. Juni und 1. und 2. Juli 1933 auf dem Areal der eidg. Pferderegianstalt

**Freitag, 30. Juni**  
Beginn 6 Uhr

1. Leichte Dressurprüfung
2. Mittlere Dressurprüfung

**Samstag, 1. Juli**  
Beginn 6 Uhr

3. Schwere Dressurprüfung
4. Eröffnungspreis
5. Jagdspringen

**Sonntag, 2. Juli**  
Beginn 9 Uhr

6. Armeepreis
7. Preis vom St. Georg
8. Barrierenspringen

Vorführungen am Sonntag: Verschiedene interessante Schaunummern.

Billets-Vorverkauf: Regie Thun, Telephon 2076. Freitag und Samstag halbe Preise.  
Gedekte Tribüne (Logen und nummerierte Plätze). Bewachter Autopark.